

Recensement de la population - 2012 Bulletin individuel – Établissement pénitentiaire





→ Exemple : DUPAS, épouse MAURIN	
Nom : Prénom :	Identifiant de l'établissement Cadre à remplir par l'enquêteur
1 Sexe Masculin 1 Féminin 2	5 Quel(s) diplôme(s) avez-vous ?
Date et lieu de naissance Né(e) le : jour mois année à : commune (et arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) département n° pays pour l'étranger, territoire pour les TOM Si vous êtes né(e) à l'étranger, en quelle année êtes-vous arrivé(e) en France ?	Vous n'avez pas été scolarisé(e)
Quelle est votre nationalité ? Française Vous êtes né(e) français(e)	 Diplôme de 1er cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé, d'infirmier(ère)
Indiquez votre nationalité : 4 Quel est votre état matrimonial légal ? • Célibataire (jamais légalement marié(e))	Étiez-vous: salarié(e) ou stagiaire rémunéré ?
Marié(e) (ou séparé(e) mais non divorcé(e))	8 Quelle était votre profession principale ?
Merci pour votre participation	
	Data :
	Date:

Signature:

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, et en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, cette enquête, vul l'avis Tavorable du Consein national de l'information statistique, et en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifieir, cette enquete, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret statistique et destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements.

Visa n° 2009-2001EC du ministre chargé de l'Économie, valable de 2009 à 2013.

En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, l'enquête de recensement est placée sous la responsabilité de l'Insee et des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale.

La loi n° 8-8-17 du 6 janvier 1978 modifiée garantit aux personnes enquêtées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

